

assuré de tous les services requis. En somme, nous désirons tous la même chose; des maisons; mais la construction n'avance pas bien rapidement. Il faudra obtenir la collaboration de tous les intéressés et de tous les gouvernements pour mettre cette entreprise réellement en train.

Je suis heureux de constater que le Gouvernement a l'intention d'apporter des modifications à la loi des pensions de vieillesse, mais un peu désappointé de voir que ces changements n'entreront peut-être pas en vigueur avant 1948. Il est fort bien de savoir que lorsque vous atteindrez l'âge de soixante-dix ans on n'aura plus recours à l'épreuve des moyens de subsistance. Cependant, je partage l'avis du chef de notre groupe, l'honorable représentant de Peace-River (M. Low), portant que l'âge devrait être réduit à 60 ans et la pension portée à \$50 par mois. Je suis certain qu'il n'y a pas un membre de cette Chambre qui voudrait être obligé de vivre d'une pension de \$30 par mois à soixante-dix ou même à soixante ans.

Je suis certain que, dans un avenir assez rapproché, tous les fonctionnaires administratifs, au service des provinces ou du Dominion, aussi bien que les employés de presque toutes les compagnies, y compris le Pacifique-Canadien, seront mis à leur retraite à l'âge de soixante ans. Le Pacifique-Canadien applique ce règlement dans certains de ses services présentement. Dans le service civil de l'Alberta, l'âge de la pension est fixée à soixante-cinq ans; je ne saurais dire dans le cas des autres gouvernements, mais je suis bien convaincu qu'avant longtemps tous seront mis à leur retraite à soixante ans. Ce plan me semble excellent, car il permettrait aux gens de jouir un peu de leur vieillesse, surtout si on abaisse la limite d'âge de la pension et si le taux de la pension est porté à au moins \$50 par mois.

Je dirai un mot sur l'enseignement. Il est temps que nous songions à uniformiser l'enseignement dans tout le pays et que le Gouvernement accorde des subventions permettant d'élever le niveau de l'enseignement. Le meilleur moyen d'aider un enfant à préparer son avenir, c'est de le lui donner une bonne instruction. C'est une richesse qu'il conservera toute sa vie et, plus il est instruit, mieux il s'en trouvera. Je suis bien de l'avis de l'honorable préopinant, M. McGarry, lorsqu'il dit que le Canada s'est acquis une renommée remarquable par son effort de guerre. Je souscris en outre à ce qu'il a dit des sacrifices que nos jeunes ont faits, mais je crois que si nous faisons autant d'efforts pour gagner la paix que nous en avons fait

[M. Wylie.]

pour gagner la guerre, nous aurons des logis pour ces héros et un pays où tous nous serons heureux de vivre.

M. WILLIAM BRYCE (Selkirk): Monsieur l'Orateur, je me trouve dans l'heureuse position de n'avoir pas besoin de venir à la Chambre pour parler de ma circonscription de Selkirk, parce que tous ceux qui ont fréquenté l'école ont entendu parler de ces vaillants pionniers venus de ma terre natale, les colons de Selkirk, qui ont remonté le majestueux fleuve Nelson et le lac Winnipeg pour s'établir à Selkirk, Fort Garry et le long de la vallée de la rivière Rouge. Dans la suite, des colons y sont venus de l'Islande, apportant avec eux des opinions démocratiques qui ont enrichi notre propre démocratie. Plus tard enfin, nous sont venus de l'Ukraine et des autres parties de l'Europe des gens qui ont contribué à la mise en valeur de cette grande région entourée de lacs et ont apporté leur quote-part à la prospérité du Canada.

Je faisais partie de la dernière législature, monsieur l'Orateur, et j'ai entendu dire bien des fois qu'il n'y avait que deux langues officielles à la Chambre des communes. Je puis affirmer que j'ai fait quelque progrès en français, mais aucun en anglais. Je voudrais rappeler ici, monsieur l'Orateur, la vieille alliance entre l'Ecosse et la France et vous dire sincèrement que vos compatriotes et les miens la respectent encore. Je suis bien convaincu que lorsque vous songerez à cela, vous n'aurez aucune peine à comprendre ce que je veux dire aux honorables députés de l'autre côté de la Chambre.

L'honorable député de Macleod (M. Hantsell) a demandé l'autre jour quand la guerre prendra fin, et les honorables députés ont trouvé plutôt amusante une telle question. Je puis affirmer ici, cependant, que la question est très sérieuse pour les cultivateurs laitiers. Ces cultivateurs peuvent se maintenir grâce à des subventions. C'est grâce à cette subvention que le consommateur se trouve en mesure d'acheter le lait dont ses enfants ont besoin, et je voudrais que le Gouvernement nous dise clairement s'il a l'intention de mettre fin à cette subvention, et quand il le fera. Le cultivateur laitier tient à le savoir afin de se préparer en conséquence. Combien de temps encore durera cette subvention? Je ne sais pas si le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) ou le Gouvernement peuvent répondre à cette question. Mais c'est quelque chose que les producteurs laitiers veulent savoir, et bientôt. Nous n'avons presque pas de beurre. Le Gouvernement verse actuellement une subvention de 10c. la livre pour permettre aux agriculteurs de produire de la crème. Il est honteux qu'il soit nécessaire de verser à notre